



**PRÉFET  
DE CORSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Conseil des sites de Corse  
Formation de la nature, des paysages et des sites  
Séance du vendredi 14 mars 2025  
Relevé de conclusions**

Après examen, le conseil des sites de Corse, réuni en formation « de la nature, des paysages et des sites », le vendredi 14 mars 2025, sous la présidence de M. Emmanuel CROS, adjoint au secrétaire général pour les affaires de Corse, représentant le préfet de Corse, rend :

**un avis favorable à l'unanimité**  
au projet de création d'une zone de mouillage et d'équipements légers (ZMEL)  
pour la grande plaisance dans la baie de Sant'Amanza,  
sur la commune de Bonifacio.

Pour le préfet de Corse,  
l'adjoint au secrétaire général pour les affaires  
de Corse

Emmanuel CROS